

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté  
du Haut-Saint-Maurice

206

DB14

No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUEBEC  
COMTE DE LAVIOLETTE

Projet d'aménagements hydroélectriques de la  
Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

Haut-Saint-Maurice

6211-03-038

**PROCES-VERBAL**

Procès-verbal de l'assemblée du comité administratif de la  
Municipalité Régionale de comté du Haut-St-Maurice, tenue à  
la salle des délibérations de la M.R.C. en date du 5 octobre  
2000 sous la présidence de monsieur Gaston Fortin, préfet,  
monsieur Elzéar Lepage, préfet-suppléant, maire de La Croche  
et à laquelle assistait Monsieur Pierre Lefrançois, maire de La  
Bostonnais.

Assiste également Monsieur Daniel Prince, secrétaire-  
trésorier .

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée ayant été dûment convoquée, elle est déclarée  
ouverte.

00-10-108

2. **PROJETS POTENTIELS DE NOUVELLES  
CENTRALES AUX SITES RAPIDE-DES-CŒURS ET  
CHUTE ALLARD**

**ATTENDU** que le 31 août 2000, la Société Hydro-Québec  
tenait une rencontre pour la présentation des projets  
potentiels de nouvelles centrales aux sites Rapide-des-cœurs  
et Chute Allard, à laquelle participait des représentants de la  
MRC du Haut-St-Maurice, du conseil des Attikamekw de  
Wémotaci et des représentants de la Société Hydro-Québec.

**ATTENDU** que ces projets s'inscrivent en parfaite harmonie  
avec les dispositions du schéma d'aménagement révisé de la  
MRC, en vigueur depuis le 4 mars 2000.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par M. Gaston Fortin  
appuyé par M. Elzéar Lepage  
et résolu:

**QUE** le conseil des maires de la MRC du Haut-St-Maurice  
souscrit entièrement et donne son appui à la Société Hydro-  
Québec pour la poursuite des études des projets potentiels  
de nouvelles centrales aux sites Rapide-des-cœurs et Chute  
Allard, suivant les documents déposés à la rencontre du 31  
août 2000.

**QUE** la MRC du Haut-St-Maurice est disposé à conclure une  
entente tripartite avec la Société Hydro-Québec et le conseil

**NOTE au BAPÉ**

Une nouvelle résolution  
sera adoptée sous peu  
par le Conseil de la  
nouvelle Ville de La Tuque

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté  
du Haut-Saint-Maurice

No de résolution  
ou annotation

des Attikamekw de Wemotaci qui devra déterminer les  
devoirs et responsabilités ainsi que la participation des  
parties aux présentes à la réalisation desdits projets de  
centrales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

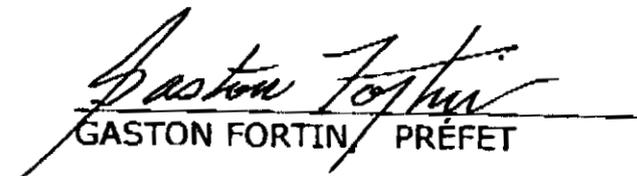
00-10-109

3. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le préfet Gaston Fortin  
Appuyée par le conseiller Pierre Lefrançois  
Et résolu :

**QUE** l'assemblée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
GASTON FORTIN, PRÉFET

  
DANIEL PRINCE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER